

Le Conseil Municipal de la Commune d'HYERES s'est réuni dans le lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur Francis ROUX 1er Adjoint

ETAIENT PRESENTS :

Monsieur ROUX, Monsieur CARRASSAN, Madame MARINO, Monsieur GIRARDO, Madame BATTESTI, Monsieur FRATELLIA-GUIOL, Madame RITONDALE, Monsieur THIEBAUD, Madame PARENT, Monsieur BRUNEL, Madame BUTTAFOGHI, Madame SCANTAMBURLO, Monsieur BERNARDI, Madame MONFORT, Madame VERDINO, Monsieur CUNEO, Madame PAPALEO, Madame DECUGIS, Monsieur MONPATE, Monsieur COLIN, Madame GALLART, Monsieur MAUTE, Monsieur FOUQUE, Madame LEGOUHY, Madame PRESTAT, Madame PORTUESE, Madame TROPINI, Monsieur MARTIN, Madame AGOSTA, Monsieur MARION, Madame BURKI, Monsieur MASSUCO, Madame BERNARDINI, Madame COLLIN, Monsieur EYNARD-TOMATIS.

ABSENTS :

Madame Marie BARRUE.

EXCUSES ET ONT DONNE PROCURATION DE VOTER, conformément à la loi n°47.1744 du 6 Septembre 1947,

Monsieur GIRAN (pouvoir à Monsieur François CARRASSAN)
Madame MANA (pouvoir à Madame Stéphanie VERDINO)
Monsieur CORNILEAU (pouvoir à Monsieur Eric GIRARDO)
Monsieur PHILIP (pouvoir à Madame Marie-Hélène PARENT)
Monsieur CIRCOSTA (pouvoir à Monsieur Francis ROUX)
Monsieur MICALLEF (pouvoir à Monsieur Rémy THIEBAUD)
Monsieur LIBESSART (pouvoir à Madame Isabelle BUTTAFOGHI)
Madame FERJANI (pouvoir à Monsieur Nicolas MASSUCO)
Monsieur LAURENT (pouvoir à Madame Edwige MARINO)

CONSEILLERS EN EXERCICE : 45

DATE DE LA CONVOCATION : 19/04/2024

SECRETAIRE DE SEANCE : Madame Emilie PAPALEO

Lecture a été donnée de ce qui suit :

Accusé de réception en préfecture
083-218300697-20240426-10-DE
Date de télétransmission : 30/04/2024
Date de réception préfecture : 30/04/2024

OBJET : CULTURE ET PATRIMOINE - Site archéologique d'Olbia - Renouvellement de la convention de coopération scientifique avec l'Université d'Aix-Marseille (AMU) et le Centre National pour la Recherche Scientifique (CNRS) pour le Centre Camille Jullian (CCJ) - Autorisation à Monsieur le Maire de signer

RAPPORTEUR : Monsieur François CARRASSAN - 2eme Adjoint

La Ville d'Hyères-les-Palmiers et le Centre Camille Jullian (CCJ) souhaitent renouveler la convention de partenariat signée en 2018, afin de poursuivre le développement de leur collaboration dans les domaines scientifiques, culturels et patrimoniaux.

La Ville dispose d'un riche patrimoine archéologique en partie géré par le service Site archéologique d'Olbia, au moyen de missions de conservation, de recherche et de mise en valeur

Le CCJ est un laboratoire d'histoire et d'archéologie de la Méditerranée et Afrique du Nord, pour les périodes allant de la Protohistoire à la fin de l'Antiquité, rattaché à l'Université d'Aix-Marseille, au CNRS et au Ministère de la Culture. Ses programmes et services en font un laboratoire majeur pour l'archéologie, reconnu par l'ensemble de la communauté scientifique, en France et à l'étranger.

Depuis des décennies, le CCJ est régulièrement impliqué dans les recherches archéologiques menées sur le territoire hyérois, notamment sur le site d'Olbia (opérations de terrain, campagnes photographiques, campagnes de restauration, co-organisation de colloque, implication de chercheurs pour des études spécialisées ...)

Dans les années à venir, les programmes de recherches en cours, sur les vestiges portuaires romains immergés et sur l'épave de la Madrague de Giens, sont amenés à se poursuivre.

L'implication de chercheurs du CCJ est un atout pour la connaissance scientifique de ces patrimoines archéologiques majeurs et leur valorisation auprès des publics grâce à des expositions et rencontres.

Il est proposé, en conséquence, d'autoriser Monsieur le Maire à signer la nouvelle convention annexée à la présente.

LE CONSEIL MUNICIPAL,**ENTENDU** l'exposé des motifs,**VU** l'avis de la 1^{ere} commission,**AUTORISE** Monsieur le Maire à signer la convention avec l'Université d'Aix-Marseille et le Centre National pour la Recherche Scientifique (CNRS) pour le Centre Camille Jullian (CCJ).**FAIT ET DELIBERE**

les jour, mois et an susdits,

Madame Emilie PAPALEO, CMD

Secrétaire de séance



ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ (44 VOIX) VAR - 2009

Publié le**Reçu en préfecture le**

Le Maire

Jean-Pierre GIRARD

